

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits		
Nom du puits	Ditem, Dundee No 1	
Numéro du puits	A234	
MRC	Le Haut-Saint-Laurent	
Municipalité	Dundee	

2. Informations générales sur l'inspection				
Inspecteur	Johnson Predin			
Inspecteur	Myriam Cadotte			
Accompagné de	Vernhar Beaulac et Kym Bernard			
Système géodésique	NAD 83			
Format des coordonnées	Degré décimaux			
Type inspection	Complète			
Date	2019-10-23			
Vérification sécurité	Effectuée			
Heure de début et fin	10h15 à 11h30			
Conditions météorologiques	Ensoleillé			
Température ambiante (°C)	15			

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
Berger Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier	Description		
Type de terrain	Terrain vague		

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Aucun				
	Commentaires			

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique						
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires		
GDH	45,0643333	-74,4338889	Oui			
SIGPEG	45,0644444	-74,4361111	Oui	Idem aux coordonnées indiquées sur la pancarte		
SIGPEG	45,0643751	-74,4335151	Oui			
SIGPEG	45,0644862	-74,4357373	Oui	Sol marécageux (côté sud du chemin)		
SIGPEG	45,0646061	-74,4339558	Oui			
Imagerie	45,0644595	-74,4338376	Oui			

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Massif de béton avec signal magnétique	45,064414,-74,433826	Très fort		
Commentaires				

La pancarte munie d'un tube métallique est soudée au massif de béton. Le son de la détection nous indique que c'est aussi la position du puits de 6 1/3". Aucune détection forte n'a été perçue autour du point SIGPEG (45,0644444444, -74,436111111).

%GAZ



11. Émanation et migration

comme nulles.

Point de mesure

RAPPORT D'INSPECTION DE PUITS INACTIF

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits				
Élément à vérifier	Description	Commentaires		
Tête de puits		On n'avait pas accès au tubage.		
Évent de surface		On n'avait pas accès au tubage.		
Profondeur des tubages		Nous avons creusé 60 cm de profond, mais on n'a pas pu voir le puits.		
(cm)				
Hauteur des tubages au				
dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage		On n'avait pas accès au tubage.		
extérieur (cm)				
Présence d'une plaque		On n'avait pas accès au tubage.		
soudée sur le tubage				
Présence de ciment		On n'avait pas accès au tubage.		
obturant le tubage				
Test de l'eau savonneuse	Non-effectué	On n'avait pas accès au tubage.		
Panneau d'identification	Oui non-conforme			
Les coordonnées GPS de	Oui			
précision ont été prises	Oui			

Au tubage ou a l'évent	Ü	
#1 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#2 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#1 À 4 mètres	0	
#2 À 4 mètres	0	
#3 À 4 mètres	0	
#4 À 4 mètres	0	
Si les valeurs sont >25% LIE à l'intérieur de 50 cm ou à 4 m, faire les n jusqu'à un maximum de 75 m et à toutes places où c		· ·
Commentaires		
Des valeurs non-significatives de méthane ont été obtenues lors du test	de migration et sont probab	lement dues à une dérive

du capteur de l'appareil de mesure. Par conséquent, les concentrations de méthane aux points de mesures sont considérées

%LIE



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination							
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification		
Aucun							
Commentaires							

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				

Conclusion

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant ainsi qu'un massif de béton ont étés observés. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 12)				
Johnson Predin		2020-02-19		
Inspecteur	53-54			
Myriam Cadotte		2020-02-20		
Inspecteur	53-54			
	Signature de la vérification (13)			
Vérifié par	Signature	Date		
Arnaud Montreuil-Drolet				
Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-02-19		
Pierre-François Côté		2020-02-19		
Inspecteur	53-54 			

Photos de l'inspection

Photo 1 Massif de béton soudé au tube métallique de la pancarte.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2

Mesure de gaz à 50 centimètres du puits



Photo 3 Vue de la pancarte et du site d'inspection

